



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022202

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/02/2025 17H37 C:003457 I:15482

Mme bARRAL Marguerittes

V/Appel du Lundi 10/02/2025 a 17H37

64 GALERIE RICHARD WAGNER
30900 NIMES

IMMEUBLE : 64 GALERIE RICHARD
64 GALERIE RICHARD WAGNER
30900 NIMES

Nîmes, le 25 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : CONTACT SUR PLACE LE GARDIEN 06 51881024
MOTIF : REMPLACEMENT DU TUYAU GAZ
Donneur d'ordre : Mme M PARRAL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 11/02/2025 A 17H00

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BARRAL.

CONSTAT DU FLEXIBLE GAZ PÉRIMÉ.
REPLACEMENT DU FLEXIBLE GAZ ET RACCORDEMENT DE CHAQUE COTÉ AVEC MISE
SOUS PRESSION ET TESTS D'ÉTANCHEITÉ.
CONTRÔLE- BON FONCTIONNEMENT.

OBSERVATIONS : RECUPERATION D'UN RÉGLEMENT PAR CHÉQUE D'UN MONTANT DE 225,50€ TTC
N° 0000739 AU NOM DE MME BARRAL

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Remplacement tuyau GAZ		1	205,00	205,00
TOTAL H.T.					205,00
T.V.A. a 10,00%					20,50
TOTAL T.T.C.En EURO					225,50

Valeur en votre règlement comptant



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022202

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN